

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

8.2.3.**Comptes sociaux au 31 décembre 2013**

Sommaire

Actif	234
Passif	235
Compte de résultat	236
Annexe aux comptes sociaux	237

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Concessions, brevets, licences		2 845	3 665
Autres immobilisations incorporelles		38 439	36 209
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	41 284	39 871
Installations techniques		42	60
Autres immobilisations corporelles		784	462
Avances et acomptes		11 616	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.1	12 443	522
Titres de participation		93 208	174 328
Autres immobilisations financières		314	5 355
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.2	93 522	179 683
ACTIF IMMOBILISÉ		147 248	220 076
Stocks		424	444
Clients et comptes rattachés	3.4	51 165	42 548
Autres créances	3.3/4	281 882	488 707
Actions propres et autres titres de placement	3.5	64 162	71 336
Instruments de trésorerie		-	-
Disponibilités	3.5	128 877	48 873
ACTIF CIRCULANT		526 509	651 907
Charges constatées d'avance		38	392
Charges à répartir	3.6	4 897	6 659
Écart de conversion actif	3.14	7 480	3 382
ACTIF		686 173	882 317

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capital		93 578	93 565
Primes d'émission, de fusion, d'apport		178 076	179 965
Réserve légale		9 336	9 336
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		13 757	15 546
Bénéfice (perte) de l'exercice		- 64 649	46 661
CAPITAUX PROPRES	3.7	230 098	345 072
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3.8	10 905	6 617
Emprunts obligataires convertibles	3.9/13	377 002	377 002
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.10/13	30	113 588
Emprunts et dettes financières divers	3.11/13	16	16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.13	1 131	3 001
Dettes fiscales et sociales	3.13	2 560	3 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.13	23	23
Autres dettes	3.13	26 614	21 349
Instruments de trésorerie	3.15	198	5 787
DETTES		407 575	524 282
Écarts de conversion passif	3.14	37 595	6 346
PASSIF		686 173	882 317

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	3.16	13 288	12 875
Production stockée		-	-
Reprises sur provisions, transferts de charges	3.17	8 461	29 998
Autres produits	3.18	228	485
PRODUITS D'EXPLOITATION		21 977	43 358
Achats consommés et charges externes	3.19	- 14 101	-17 057
Impôts, taxes et versements assimilés		- 1 352	-1 035
Salaires et charges sociales		- 8 169	-8 763
Dotations aux amortissements et provisions	3.20	- 15 641	-23 639
Autres charges		- 512	-18 677
CHARGES D'EXPLOITATION		- 39 775	-69 171
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 17 798	-25 813
Charges et produits financiers		- 13 986	-17 921
Dividendes		45 000	77 500
Dotations et reprises de provisions		- 25 948	-1 425
Différences de change		-8 136	10 723
Autres		-	-
RÉSULTAT FINANCIER	3.21	- 3 071	68 877
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		- 20 869	43 064
Produits exceptionnels		31 101	7 902
Charges exceptionnelles		- 74 460	-15 031
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.22	- 43 359	-7 129
Impôts sur les sociétés	3.23	- 421	10 726
RÉSULTAT NET		-64 649	46 661

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1.

Faits caractéristiques de l'exercice

Dividende de 45 M€ en provenance du pôle gabonais

Maurel & Prom SA a enregistré un produit financier d'un montant de 45 M€ suite à la décision prise par sa filiale Maurel & Prom West Africa fin 2013 de mettre en distribution un acompte sur dividendes de ce montant.

Maurel & Prom West Africa, holding intermédiaire portant les intérêts du Groupe au Gabon, avait au préalable elle-même bénéficié d'un dividende de 47,4 M€ voté par sa filiale opérationnelle MP Gabon dans le cadre de l'affectation du résultat 2012 de cette dernière.

Ces dividendes reflètent la montée en puissance de l'activité du pôle Gabon au sein du Groupe. Sur 2013, le chiffre d'affaires statutaire de MP Gabon s'établit à 699 MUS\$ contre 565 MUS\$ en 2012 soit une progression de 24 %. En moyenne, 19 580 b/j ont été vendus en 2013 contre 15 541 b/j en 2012.

Les investissements dédiés aux travaux de développement ont permis d'accroître le potentiel de production. La production brute des champs a ainsi atteint un niveau de 29 000 b/j fin décembre 2013.

La trésorerie opérationnelle générée sur l'exercice par MP Gabon lui a permis de réduire de 117 M€ le solde des avances en compte courant qui lui avaient été consenties.

Mise en place d'une société commune d'investissement avec MPI : Saint-Aubin Energie :

Maurel & Prom et MPI ont mis en place un partenariat au travers de Saint-Aubin Energie, société détenue pour un tiers par Maurel & Prom et deux tiers par MPI.

Selon les termes de ce partenariat, les nouveaux projets de développement des deux groupes en dehors de leur domaine traditionnels d'activité seront en priorité proposés à cette société commune afin qu'elle en assure la réalisation, chacune des deux sociétés actionnaires étant libre de développer en propre son domaine traditionnel d'activité.

Saint-Aubin Energie allie ainsi l'expertise technique reconnue des Etablissements Maurel & Prom et les ressources financières de MPI. Des moyens humains sont par ailleurs mis à la disposition de la société commune par Maurel & Prom, aux termes d'un contrat de prestation de services.

Trois projets ont démarré en 2013 dans le cadre de ce partenariat : un au Myanmar et deux au Canada.

Au Myanmar, MP EAST ASIA, filiale à 100 % de Saint-Aubin Energie, a pris en mai un intérêt de 40 % sur le bloc d'exploration offshore M2, opéré par PetroVietnam. Un premier puits d'exploration a été foré et a mis en évidence une présence de gaz.

Au Québec, la société Pétrolia et MP Québec Energy filiale à 100 % de Saint-Aubin Energie ont signé en juillet un accord de partenariat à parité (50/50) pour le développement de treize permis de recherche d'hydrocarbures en Gaspésie. Les objectifs recherchés se situent dans des réservoirs de nature non conventionnelle, sans pour autant exclure la présence de dépôts classiques. Un premier puits a été foré sur l'exercice.

Au Canada dans la province d'Alberta, Saint-Aubin Energie a signé un accord avec Deep Well Oil & Gas, portant sur l'acquisition de 20 % du capital de Deep Well Oil & Gas ainsi que la cession de la moitié des participations détenues par Deep Well Oil & Gas dans 12 blocs de la région de Peace River Oil Sands of Alberta, et une option portant sur 56 autres blocs où Deep Well Oil & Gas est opérateur. Un montant de 22 MUS\$ a été versé à Deep Well Oil & Gas à ce titre.

Les travaux entrepris en 2013 consistent à démontrer sur un pilote la faisabilité d'un procédé d'injection de vapeur et de drainage gravitationnel assisté (SAG-D) pouvant conduire à une première production début 2014.

Saint-Aubin Energie s'est engagé à investir dans l'unité pilote jusqu'à concurrence de 40 MUS\$ maximum, et en cas de décision de poursuite du développement au vu des résultats décidera éventuellement d'augmenter son financement à concurrence de 110 MUS\$.

Ce projet est porté côté Saint-Aubin par une filiale à 100 % : MP West Canada.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

Acquisition de CAROIL :

Maurel & Prom qui détenait une participation de 29,05 % dans Tuscany International Drilling Inc (société de forage pétrolier cotée à Toronto au Canada) a racheté à cette dernière son pôle d'activité Afrique porté par la filiale Caroil SAS, ancienne filiale de forage de Maurel & Prom cédée à Tuscany en 2011. Caroil SAS dispose actuellement d'un portefeuille de neuf appareils opérant principalement au Gabon, au Congo et en Tanzanie.

Cette transaction a été effectuée selon les modalités suivantes :

- Transfert au bénéfice de Tuscany :
 - de la participation de 29,05 % de par Maurel & Prom dans Tuscany.
- Reprise par Maurel & Prom :
 - de l'intégralité des titres Caroil SAS ;
 - d'un emprunt bancaire syndiqué animé par le Crédit Suisse d'un montant de 50 MUS\$. La reprise de ce passif permet de diminuer le montant des emprunts de Tuscany auprès de ce syndicat.

La participation dans Caroil et l'emprunt de 50 MUS\$ repris à taux réduit ont été logés dans une filiale à 100 % de droit néerlandais : Maurel & Prom Drilling Services BV.

Par ailleurs et parallèlement à cette transaction, Maurel & Prom a acquis auprès de Tuscany deux appareils de forage pour un prix global de 23 MUS\$ dont 60 % soit 15,6 MUS\$ ont été versés sur le 4^e trimestre 2013, le solde étant réglé en janvier 2014.

Restructuration de la ligne de crédit

Le Groupe avait conclu le 29 mai 2009 une facilité bancaire de 255 MUS\$ (Emprunt de type « Reserve Based Loan » dit RBL) qui avait été portée à 330 MUS\$ en janvier 2011. Au 31 décembre 2012, le montant tiré s'élevait à 130 MUS\$.

Le 8 novembre 2012, le Groupe a annoncé la conclusion d'un emprunt syndiqué revolving de 350 MUS\$ (Senior Secured Facility) entre MP Gabon et les établissements bancaires Natixis (tête de file), Calyon, Standard Bank, Standard Chartered Bank et l'agence de développement du Canada PLC.

Cet emprunt dont le plan d'amortissement s'étale jusqu'à fin 2017 bénéficie d'un différé d'amortissement de 19 mois, le premier remboursement intervenant en juin 2014. Il porte intérêt à un taux égal au taux LIBOR + une marge comprise entre 3,5 % et 4 % en fonction du montant tiré.

Cette ligne de crédit a été tirée en intégralité le 25 janvier 2013 par MP Gabon ce qui a permis à cette dernière de rembourser une part significative (218 M€) de la dette en compte courant envers les établissements Maurel & Prom. Les fonds reçus par la holding ont servi à concurrence de 130 MUS\$ à solder l'emprunt RBL et à hauteur de 15 M€ à rembourser l'emprunt auprès de la BGFI.

Mise en place d'une nouvelle facilité de 200 MUS\$

La Société a conclu avec un consortium bancaire une facilité bancaire d'un montant maximum de 200 MUS\$. Cette enveloppe a pour vocation à concourir, si nécessaire, au remboursement des OCEANE 2014 au plus tard à leur échéance le 31 juillet 2014. En cas de tirage, cette facilité devra faire l'objet d'un remboursement échelonné et au plus tard le 31 décembre 2015.

2.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable homologué en avril 1999 par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire.

2.2. Opérations pétrolières

Les méthodes de comptabilisation des coûts de cette activité sont les suivantes :

Permis miniers

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Acquisitions de réserves

Les acquisitions de réserves pétrolières sont inscrites en actifs incorporels et amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et probables.

Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice, ré-estimées sur la base d'une expertise indépendante.

Dépenses d'exploration

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles.

Au moment de la découverte, ces coûts deviennent alors des coûts d'exploitation, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Les charges encourues postérieurement à cette date sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

L'amortissement des dépenses d'exploration est différé jusqu'à leur transfert en immobilisations corporelles.

Immobilisations de production pétrolière

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend tous les coûts liés à l'exploration transférés en coûts d'exploitation à la suite de découvertes et ceux liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile...).

Les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice sont inscrites en immobilisations au cours.

Les immobilisations terminées sont amorties selon la méthode de l'unité de production. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice ré-estimées sur la base d'une expertise indépendante.

Pour les immobilisations qui concernent la totalité d'un champ (pipeline, unités de surface...), les réserves estimées sont les réserves prouvées et probables « 2P ».

Pour celles dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le niveau estimé des réserves est celui des réserves prouvées développées de la zone.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir des analyses menées par des organismes indépendants dans la mesure où elles sont disponibles à la date d'arrêtés des comptes.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des *cash flow* futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploitation.

Coûts de remise en état des sites

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées en provisions pour risques et charges au rythme des amortissements des installations de production pétrolière dès lors que la Société a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites. Elles sont estimées par pays et par champ.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

Agencements et installations : L sur 5 à 10 ans,

Matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans,

Mobilier de bureau : L sur 10 ans.

2.4. Participations et titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Lorsque les perspectives de rentabilité ne sont pas assurées, les créances sur les filiales et participations sont dépréciées à hauteur des capitaux propres de ces dernières. Lorsque les pertes dépassent les créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

2.5. Stocks

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champs, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

2.6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.8. Charges à répartir

Les primes de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de l'emprunt.

2.9. Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne « Écarts de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

2.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la convention collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;

- conformément à la norme IAS 19 Révisée, la méthode du corridor antérieurement appliquée a été abandonnée. Cette méthode consistait à comptabiliser et amortir les écarts actuariels, représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements, sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime. À compter de 2013, les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

2.11. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société

2.12. Conversion des comptes annuels des établissements

Pour les établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, les comptes annuels sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :

- conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
- conversion des postes du résultat au taux moyen de la période.

S'agissant des établissements non autonomes, leurs opérations comptables en devise, principalement en dollar, sont converties selon les mêmes règles que les opérations réalisées par l'établissement français.

2.13. Instruments financiers

Afin de couvrir le risque de change, la société Maurel & Prom utilise des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs constitués essentiellement d'options, de change à terme et de swaps de change. Ces opérations sont comptabilisées de la façon suivante :

- opérations dont le caractère de couverture ne peut être démontré :
 - initialement, elles sont enregistrées pour leur juste valeur ;
 - à la date de clôture la variation de juste valeur (gains et pertes) est constatée en résultat si l'instrument est conclu sur un marché organisé (ou assimilé comme tel du fait de sa grande liquidité). Dans les autres cas (marché de gré à gré peu liquide) seules les pertes sont constatées.
- opérations dont le caractère de couverture peut être démontré :
 - si la réalisation de l'opération couverte est certaine, l'instrument reste comptabilisé à sa valeur d'acquisition ;
 - si la réalisation de l'opération couverte n'est pas certaine, la juste valeur de l'instrument est recherchée ; en cas de perte latente une provision pour risque ou une dépréciation est constituée ; en cas de gain latent ce dernier n'est pas comptabilisé l'instrument reste comptabilisé à sa valeur d'acquisition ;
- la juste valeur des instruments contractés par le Groupe est déterminée par des experts externes.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.

Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Immobilisations

L'évolution de l'actif immobilisé et des amortissements se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	97 878	10 755	14	108 619
À déduire : amortissements	-7 787	-846	0	-8 633
À déduire : dépréciations	-50 219	-9 357	-875	-58 702
VALEUR NETTE	39 871	552	-861	41 284
Immobilisations corporelles	1 580	12 166	244	13 502
À déduire : amortissements	-1 057	-224	-223	-1 059
À déduire : dépréciations	-	-	-	-
VALEUR NETTE	522	11 942	21	12 443
TOTAL VALEUR BRUTE	99 457	22 921	258	122 120
À déduire : amortissements	-8 845	-1 070	-233	-9 692
À déduire : dépréciations	-50 219	-9 357	-875	-58 702
TOTAL VALEUR NETTE	40 393	12 493	-840	53 727

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

3.1.1 . Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2013		31/12/2012	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
LOGICIELS	1 791	126	1 766	229
PERMIS MINIERS	8 203	2 719	8 203	3 436
Gabon	4 190	1 605	4 190	1 890
Hongrie	283	-	283	-
Syrie	2 761	851	2 761	1 128
Mozambique	968	262	968	419
ACQUISITION DE RÉSERVES	-	-	-	-
FRAIS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE	98 624	38 439	87 909	36 206
Congo	45 309	26 076	38 988	29 068
France	3 656	-	3 611	-
Hongrie	1 767	-	1 767	-
Syrie	26 423	186	26 237	-
Mozambique	21 468	12 176	17 301	7 137
Autres pays	1	1	1	1
IMMOBILISATIONS PÉTROLIÈRES	106 827	41 157	96 112	39 642
TOTAL	108 619	41 284	97 878	39 871

Les dépenses d'exploration engagées par la Société en 2013 s'élèvent à 10,8 M€.

Elles correspondent à hauteur de 6,8 M€ au coût des puits Kola 1 et Kola 2 sur le permis de la Noumbi au Congo. Ces forages démarrés en 2012 n'ont pas mis en évidence de réserves productibles, ce qui a conduit à les déprécier en totalité pour un montant de 9,3 M€.

Par ailleurs, un montant de 4,1 M€ a été dépensé par Maurel & Prom sur le permis Rovuma au Mozambique afin de financer des études sismiques préalables à deux forages d'exploration offshore qui devraient être réalisés en 2014. On rappelle que ce permis dont la société détient une part d'intérêts de 27,71 % est opéré par la société canadienne Anadarko.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.1.2. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
VALEUR BRUTE	13 501	1 580
Amortissements et dépréciation	-1 059	-1 057
VALEUR NETTE	12 442	522

Dans le cadre de l'opération d'acquisition de Caroil (cf 1. Faits caractéristiques de l'exercice), la Société a versé à

Tuscany un acompte de 15,6 MUS\$ (11 M €) correspondant à 60 % du coût d'acquisition de 2 rigs.

3.2. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Titres de participation	194 886	12	-67 382	127 516
À déduire : provisions	-20 557	-14 701	950	-34 308
VALEUR NETTE	174 329	-14 689	-66 432	93 208
Autres immobilisations financières	5 355	258	-5 299	314
À déduire : provisions	-	-	-	-
VALEUR NETTE	5 355	258	-5 299	314
TOTAL VALEUR BRUTE	200 241	270	-72 681	127 830
À déduire : provisions	-20 557	-14 701	950	-34 308
VALEUR NETTE	179 684	-14 431	-71 731	93 522

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

Titres de participation

<i>En milliers d'euros</i>	2012	Variation	2013
VALEURS BRUTES			
Titres Maurel & Prom Assistance Technique	15 805	-	15 805
Titres Panther	10 056	-	10 056
Titres Pebercan	935	-935	-
Titres Tuscany International Drilling	66 351	-66 351	-
Titres Maurel & Prom Colombia	100 951	-	100 951
Autres	786	-84	703
TOTAL	194 885	-67 370	127 516
DÉPRÉCIATIONS			
Titres Maurel & Prom Assistance Technique	-15 805	-	-15 805
Titres Panther	-3 653	-	-3 653
Titres Pebercan	-935	935	-
Titres Maurel & Prom Colombia	-	-14 701	-14 701
Autres	-163	15	-148
TOTAL	-20 557	-13 751	-34 308
VALEURS NETTES	174 328	-81 121	93 208

Titres Tuscany International Drilling

Dans le cadre des opérations de reprise de Caroil Afrique (cf 1. Faits caractéristiques de l'exercice), les titres Tuscany ont été cédés pour leur valeur de marché (soit 6 M€) à la société Maurel & Prom Drilling Services BV, filiale à 100 % de Maurel & Prom qui porte les titres de Caroil SAS.

Titres Maurel & Prom Colombia BV

La restitution du permis SSJN9 et la cession des intérêts détenus (50 %) dans le permis de Sabanero tous deux portés par Maurel & Prom Colombie BV ont conduit la Société à réviser à la baisse la valeur d'utilité de cette participation et à la ramener à 86,2 M€ en dotant une provision de 14,7 M€.

Autres immobilisations financières

Le dépôt collatéral égal à 5 % du montant tiré de l'emprunt RBL dont le montant s'élevait à 4,9 M€ a été récupéré suite au remboursement de cet emprunt.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.3. Autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Avances aux filiales du Groupe	288 252	481 264
Créances sur associés pétroliers	9 552	10 321
Créances sur la cession des titres Stcpa Bois et Transagra	2 573	2 573
Acomptes fournisseurs et notes de débit aux filiales	21 992	13 064
Créances diverses	85 188	115 876
TOTAL BRUT	407 558	623 098
DÉPRÉCIATION	125 676	134 391
TOTAL NET	281 882	488 707

À fin 2013, les autres créances, qui affichent une baisse de 206 M€ par rapport à l'an dernier principalement du fait des remboursements des avances en compte courant

reçus de la filiale gabonaise, s'élèvent à 282 M€ se détaillant comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2013			2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances Gabon	15	-	15	312	-	312
Créances M&P West Africa	93	-	93	78	-	78
Avances Tanzanie	149	-40	109	126	-35	91
Avances à St Aubin Energie	19	-	19	-	-	-
Créance Integra	38	-38	-	38	-38	-
Notes de débit filiales	22	-	22	13	-	13
Autres	72	-48	24	57	-62	-5
TOTAL AUTRES CRÉANCES	407	-126	282	623	-134	489

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

Avances Gabon & créances M&P West Africa :

Leur évolution sur la période est récapitulée ci-après :

AVANCES GABON À FIN 2012	312
Financements en compte courant accordés à MP Gabon	286
Encaissement des recettes de MP Gabon	-403
Versement à Ets Maurel & Prom d'une partie des 350 MUS\$ empruntés par MP Gabon	-218
Rémunération des comptes courants	5
Réévaluation des positions en devises au taux de clôture	33
AVANCES GABON À FIN 2013	15

Les créances sur la société Maurel & Prom West Africa, holding intermédiaire portant les titres de MP Gabon, correspondent à des dividendes à encaisser.

Avances Tanzanie :

L'augmentation des créances en compte courant sur les filiales tanzaniennes s'explique par le financement de deux études sismiques menées sur les permis BRM et Mnazi Bay.

Les créances sur MPEP BRM s'élèvent à 88 M€ et sont dépréciées à hauteur de 40 M€ à fin 2013 sur la base de la situation nette de la filiale.

Avances à Saint-Aubin Energie :

En application de l'accord de partenariat conclu avec MPI, Maurel & Prom finance à hauteur de 33 % les projets d'exploration menés en commun par les deux groupes, principalement en 2013 au Myanmar et au Canada.

Autres :

Les autres créances qui s'élèvent à 24 M€ en valeur nette sont relatives au financement en compte courant de divers projets d'exploration notamment au Pérou et en Namibie.

3.4. État des échéances des créances

Créances nettes <i>En milliers d'euros</i>	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de cinq ans
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
Dépôts et cautionnements	314	258	56	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Créances clients et comptes rattachés	51 164	51 164	-	-
Autres créances	281 882	281 882	-	-
TOTAL	333 360	333 304	56	-

Les créances clients sont relatives à des prestations effectuées au profit des filiales du Groupe, principalement Maurel & Prom Gabon.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.5. Actions propres, disponibilités et instruments de trésorerie

	M€	Dont en MUS\$
Actions propres	64,1	-
SICAV et FCP (a)	-	-
TITRES DE PLACEMENTS	64,1	-
Dépôts à court terme rémunérés	-	-
Comptes courants bancaires et autres	128,9	1,6
DISPONIBILITÉS (b)	128,9	1,6
SICAV ET DISPONIBILITÉS (a+b)	193,0	1,6

Au 31 décembre 2013, Maurel & Prom détient 5 589 041 actions propres pour une valeur brute de 70,9 M€

La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen sur décembre (11,49 €) a conduit la Société à doter un complément de provision de 5,3 M€ ramenant leur valeur nette comptable à 64,1 M€.

3.6. Charges à répartir et charges comptabilisées d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
CHARGES À RÉPARTIR AU 1 ^{ER} JANVIER	6 659	11 340
Augmentation de l'exercice	2 914	-
AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	-4 676	-4 680
TOTAL	4 897	6 660

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal. L'augmentation

de l'exercice correspond aux frais sur le financement bridge 200 MUS\$ mis en place en fin d'année (cf 1. Faits caractéristiques de l'exercice).

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

3.7. Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	2012	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Réduction de capital	Écart de conversion	Augmentation de capital	2013
Capital	93 565	-	-	-122	-	135	93 578
Primes	179 964	-	-	-2 086	-	198	178 076
Réserve légale	9 336	-	-	-	-	-	9 336
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	15 546	390	-	-	-2 057	-122	13 757
Résultat	46 661	-46 661	-64 649	-	-	-	-64 649
TOTAL	345 935	-46 206	64 649	-2 208	-2 057	211	230 098

Au 31 décembre 2013, le capital social se composait de 121 530 169 actions d'une valeur nominale de 0,77€ soit un capital total de 93 578 230,13 €.

*Instruments donnant accès au capital**Actions réservées aux salariés et actions gratuites*

L'assemblée générale mixte du 14 juin 2012 a délégué compétence au conseil d'administration, pour une période de 38 mois, pour décider, en une ou plusieurs fois, l'attribution gratuite, dans la limite de 1 % du capital social au 14 juin 2012, au profit des salariés ou de certains d'entre eux et/ou des mandataires sociaux ou de certains d'eux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêts économique qui lui sont liés. Cette délégation du 14 juin 2012 a mis fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à la délégation donnée le 29 juin 2011.

Cette autorisation ayant une durée de validité de 38 mois, elle n'a pas été renouvelée lors de l'assemblée générale de juin 2013.

Pour l'ensemble des plans émis par la société depuis 2006, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et la durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à deux ans à compter de l'attribution définitive des dites actions.

Les attributions d'actions gratuites effectuées depuis 2009 se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Nombre d'actions
19/06/2009	57 500
15/12/2009	120 500
21/12/2010	202 256
01/06/2011	29 750
20/07/2011	41 650
19/12/2011	90 238
21/12/2012	72 451
30/08/2013	34 000

Programme de rachat d'actions

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 13 juin 2013 le conseil d'administration est autorisé à acheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 18 €.

Dans le cadre de ce programme de rachat, aucune action n'a été achetée en 2013 et 37 ont été remises suite à des conversions d'OCEANE.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

Les achats concernant le contrat de liquidité représentent au cours de la même période 1 994 832 actions, les ventes 1 963 326 actions.

Au 31 décembre 2013, la Société détenait en propre 5 589 041 actions (soit 4,60 % du capital pour une valeur brute de 70,9 M€ à la fin 2013) dont 62 723 actions au titre du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2013, conformément au tableau de mouvements sur capital ci-dessous, le nombre d'actions de la Société est de 121 530 169 et le capital social s'élève à 93 578 230,13 €.

Synthèse des mouvements sur capital

<i>En euros</i>	Nombres d'actions	Actions propres
AU 31/12/2009	121 252 271	6 029 739
Émission pour exercice de BSA	52 730	-
<i>Rachat actions propres</i>		333 314
AU 31/12/2010	121 305 001	6 363 053
Émission pour exercice de BSA	188 533	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	-389 973
AU 31/12/2011	121 493 534	5 973 080
Émission pour exercice de BSA	18 900	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	-256 835
AU 31/12/2012	121 512 434	5 716 245
Émission pour exercice de BSA	17 735	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	-127 204
SOIT AU 31/12/2013	121 530 169	5 589 041

Distribution

L'assemblée générale du 13 juin 2013 a décidé la distribution d'un dividende de 0,40 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le dividende a été mis en paiement le 24 juin 2013 pour un montant de 46 270 690 €.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2012	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Effets de change	2013
Risque de change	3 381	7 482	-	-3 381	-2	7 480
Litiges	200	-	-	-	61	261
Autres	3 036	128	-	-	-	3 164
TOTAL DES PROVISIONS	6 617	7 610	-	-3 381	59	10 905
Résultat d'exploitation	-	128	-	-	-	-
Résultat financier	-	7 482	-	-3 381	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	-	-	-

- La réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises a conduit à doter une provision pour perte de change de 7,5 M€.
- La provision pour indemnités de fin de carrière a fait l'objet d'une dotation de 128 M€ pour atteindre 1 M€ à fin 2013.

En milliers d'euros

DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/2012 (IAS 19 révisée)	1 156
Coût des services 2013	146
Coût financier 2013	18
Charge de l'année 2013	164
Impact changement de norme (IAS 19)	-36
DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/2013	1 007

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.9. Emprunts obligataires convertibles

En milliers d'euros	2013			2012		
	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total
OCEANE 2014	297,4	8,9	306,2	297,4	8,9	306,2
OCEANE 2015	68,7	2,1	70,8	68,7	2,1	70,8
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	366,1	11,0	377,0	366,1	11,0	377,0

OCEANE 2014

Le 7 juillet 2009, la Société a émis 19 074 519 OCEANE pour un montant total de 298 M€. Les obligations portent intérêt à 7,125 % l'an et seront amorties en totalité par remboursement au pair le 31 juillet 2014. La conversion ou l'échange peut être exercé à tout moment à raison de 1,22 action pour une obligation. Toutes les obligations ont été souscrites.

Au 31 décembre 2013, 31 obligations ont été converties, réduisant l'emprunt obligataire à 297 355 M€. La livraison s'est faite par prélèvement sur les actions propres ; le nombre d'obligations restant au 31 décembre 2013 est de 19 061 234. Le montant des intérêts courus au 31 décembre 2013 s'élève à 8,9 M€.

OCEANE 2015

Le 28 juillet 2010, la Société a émis 5 511 812 OCEANE pour un montant total de 70 M€. Les obligations portent intérêt à 7,125 % l'an et seront amorties en totalité par remboursement au pair le 31 juillet 2015. La conversion ou l'échange peut être exercé à tout moment à raison de 1,19 action pour une obligation. Toutes les obligations ont été souscrites.

Au 31 décembre 2013, aucune obligation n'a été convertie, laissant l'emprunt obligataire à 68,7 M€. Le nombre d'obligations restant au 31 décembre 2013 s'élève donc à 5 410 512. Le montant des intérêts courus au 31 décembre 2013 s'élève à 2,1 M€.

3.10. Emprunts auprès des établissements de crédit

En milliers d'euros	2013	2012
Standard Bank	-	-
BGFI	-	15 000
BNP (RBL)	-	98 530
Intérêts courus	-	10
Banques créditrices	29	48
TOTAL	29	113 588

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

La Société avait conclu le 29 mai 2009 avec un consortium de quatre banques associant BNP Paribas, Calyon, Natixis et Standard Bank une facilité bancaire de 255 MUS\$ garantie par le nantissement des réserves pétrolières au Gabon (Emprunt de type « Reserve Based Loan » dit RBL). Le montant de cette facilité a été porté à 330 MUS\$ au cours du premier trimestre 2011. Au 31 décembre 2012 le montant tiré s'élevait à 130 MUS\$ pour une capacité de tirage de 198 MUS\$ à cette date.

Au début de l'année 2013, cette facilité a été intégralement remboursée.

La Société a également remboursé en février 2013 la ligne de crédit souscrite auprès de la BGFI en avril 2011 pour un montant de 15 M€.

3.11. Emprunts et dettes financières divers

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Intérêts courus	-	-
Autres	16	16
TOTAL	16	16

3.12. Autres dettes

Les autres dettes correspondent essentiellement à des comptes courants créditeurs avec les filiales.

3.13. État des échéances des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de cinq ans
<i>Emprunts obligataires</i>	377 002	308 288	68 714	-
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	29	29	-	-
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	16	16	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 131	1 131	-	-
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 560	2 560	-	-
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	23	23	-	-
<i>Autres dettes</i>	26 614	26 614	-	-
TOTAL	407 375	338 661	68 714	-

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.14. Écarts de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et les prêts avec les filiales).

La perte de change latente de 7,5 M€ (2012 : 3,4 M€) est intégralement provisionnée.

3.15. Instruments dérivés et autres instruments financiers

Le Groupe a recours, dans le cadre de ses activités courantes, à des instruments financiers pour diminuer son exposition au risque de fluctuation des cours du pétrole et des cours de change des devises. La gestion de ces risques est centralisée et les dérivés sont portés par la holding.

3.16. Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
<i>Prestations de services</i>	13 288	12 875
TOTAL	13 288	12 875

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société pour 13,3 M€.

3.17. Reprises de provisions d'exploitation et transferts de charges

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Transfert de charge France	-	-2
Capitalisation des investissements au Congo	1 545	1 252
Reprises sur amortissements et provisions	6 916	28 727
Autres	-	21
TOTAL	8 461	29 998

La liquidation de la filiale Zetah au Congo a entraîné la reprise des provisions qui avaient été dotées les années précédentes sur les créances correspondantes. L'impact

Les dérivés utilisés afin de réduire l'exposition au risque de variation du cours des hydrocarbures sont globalement de deux types :

- des swaps vendeurs de brut fixant pour un volume et une période donnée le prix de vente du baril ;
- des produits plus sophistiqués combinant ventes de swaps et options de façon à fixer le prix de vente du baril tout en permettant de bénéficier dans une certaine mesure d'une évolution favorable du marché.

Les couvertures en place sur 2013 portaient sur 2 500 barils par jour à échéance au 31 décembre.

S'agissant de la couverture du risque de change, le Groupe détient des liquidités en dollars américains en vue de financer les dépenses d'investissement prévisionnelles dans cette devise.

Par ailleurs, quelques opérations de change à terme et d'options de change visant à réduire l'exposition au risque de change dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie ont été initiées durant l'exercice. Aucune opération de ce type n'était en cours à la clôture.

sur le résultat de Maurel & Prom de cette liquidation est non significatif.

3.18. Autres produits

Les autres produits correspondent principalement à des facturations de loyers et à des mises à disposition de personnel à d'autres sociétés du Groupe.

3.19. Achats consommés et charges externes

La baisse de ce poste (-3 M€) s'explique essentiellement par le ralentissement des opérations d'acquisitions et de cession d'actifs en 2013 induisant une diminution des honoraires par rapport à 2012 et l'arrêt des commissions sur le RBL suite au remboursement de cet emprunt en janvier 2013.

3.20. Dotations aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Amortissements des immobilisations	1 064	1 160
Dépréciation des immobilisations	9 357	3 688
Charges à répartir	4 676	4 680
Créances	415	13 591
Provisions pour risques et charges	128	520
TOTAL	15 640	23 639

Les dépréciations d'immobilisations enregistrées cette année concernent principalement l'enregistrement en charge des coûts de forage des puits Kola1 et Kola2 sur le permis de la Noumbi au Congo (9,3 M€).

Les charges à répartir sont relatives aux coûts de mise en place des emprunts OCEANE et RBL.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.21. Résultat financier

Le résultat financier 2013 est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	2013	2012	
Intérêts comptes courants filiales	8 226	12 192	(1)
Intérêts sur OCEANE	-26 083	-26 056	(2)
Intérêts sur autres emprunts	-434	-3 754	(3)
Produits (charges) de trésorerie nets	1 011	492	
Gains et (pertes) nets sur instruments financiers	3 294	-812	(4)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-13 986	-17 938	
DIVIDENDES	45 000	77 500	(5)
Autres produits et charges	-25 948	-1 407	(6)
Différences de change (y compris provision pour perte de change)	-8 136	10 723	
TOTAL	-3 071	68 878	

- (1) Les intérêts facturés au Gabon (3,1 M€) et à la Tanzanie (3,8 M€) en rémunération des sommes avancées en comptes courants expliquent l'essentiel du poste. La diminution des produits s'explique par la réduction de l'encours des avances à la filiale gabonaise.
- (2) Les charges d'intérêts sur les emprunts OCEANE 2014 et 2015 s'élèvent respectivement à 21,2 M€ et 4,9 M€.
- (3) Il s'agit pour l'essentiel des charges d'intérêts sur l'emprunt RBL tant en 2012 qu'en 2013.
- (4) Les gains sur instruments dérivés s'élèvent à 3,3 M€. Portant sur 2500 barils par jour en moyenne, les couvertures en place avaient pour objet de limiter l'exposition du Groupe au risque de variation du cours des hydrocarbures. Ces instruments n'ont pas été traités en comptabilité de couverture à défaut d'une convention établie avec la filiale portant l'activité. Leur impact a par conséquent été enregistré en résultat financier.
- (5) Ce poste correspond à l'acompte sur dividendes de 45 M€ à recevoir de MP West Africa (Cf. supra note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice »).
- (6) La variation de ce poste s'explique principalement par la provision pour dépréciation des titres de Maurel & Prom Colombia BV pour 14,7 M€ ainsi que par la diminution de 7,6 M€ des reprises de provisions sur comptes courants par rapport à 2012.

3.22. Résultat exceptionnel

La perte exceptionnelle de -43,3 M€ provient, à hauteur :

- de -60,4 M€ à la cession des titres Tuscany International Drilling dans le cadre de la transaction avec Tuscany (Cf. supra note 1 « Faits caractéristiques de l'exercice ») ;
- de 24,9 M€ à l'extourne en résultat de passifs non soldés lors de la fermeture des établissements Etekamba au Gabon et Tilapia au Congo et de la filialisation des établissements Omoueyi et Nyanga Mayombe au Gabon ;
- de -4,3 M€ provenant d'un mali dégagé lors de TUP de la société Zetah Congo ; et
- de -2,6 M€ d'un montant réglé à l'administration fiscale colombienne dans le cadre de la garantie de passif accordée à Ecopetrol lors de la cession de Hocol en 2009.

3.23. Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt de 0,4 M€ résulte de la différence entre :

le produit d'intégration fiscale liée à l'imputation sur le résultat d'ensemble des charges d'impôt des sociétés M&P Peru Holdings, M&P West Africa et MPEP Mnazi Bay pour 1 M€, et la charge d'impôts supplémentaire de 1,4 M€ correspondant à la taxe de 3 % sur les dividendes versés en 2013.

Maurel & Prom est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés Maurel & Prom, M&P Volney 2, M&P Peru Holdings, M&P Volney 5, M&P Volney 6, M&P West Africa, MPEP Mozambique, MPEP BRM, MPEP France, MPEP Namibie, MPEP Mnazi Bay, et M&P Assistance Technique.

Les reports déficitaires du Groupe d'intégration s'élevaient au 31 décembre 2013 à 588 M€ contre 575 M€ en 2012.

3.24. Exposition aux principaux risques

Risque de marché

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché. Les plus significatifs sont le cours des hydrocarbures exprimé en dollar, et le taux de change euro/dollar. Néanmoins, il faut noter que la devise opérationnelle du Groupe est le dollar puisque les ventes, une majeure partie des dépenses opérationnelles et une part significative des investissements sont libellés dans cette devise.

Risque relatif au marché des hydrocarbures

La Société a pour politique de protéger une partie de sa production future contre une baisse éventuelle des cours du pétrole profitant ainsi de la hausse éventuelle de ces derniers sur la partie non couverte de la production, cette politique de couverture s'inscrivait par ailleurs dans le cadre de la gestion des lignes de crédits bancaires (Reserves Based Loan « RBL ») mises à la disposition du Groupe.

Sur la partie non couverte de la production, la Société est donc exposée aux fluctuations des cours du pétrole. Le Groupe utilise à titre d'instrument de couverture des produits dérivés du pétrole (Swaps, futures, floors), en utilisant les cotations du WTI, sur le marché du NYMEX, et les cotations du BRENT.

Les couvertures existantes sont décrites dans les notes sur les instruments dérivés et le résultat financier de la présente annexe.

Risques de change

Bien que le dollar soit la devise opérationnelle de la Société (par l'intermédiaire de ses filiales) la variation du cours €/US\$ impacte le résultat de la Société lors de la réévaluation des liquidités détenues dans cette devise lors de l'arrêté des comptes.

Afin de minorer ce risque la Société peut avoir recours à des stratégies de couvertures au moyen d'instruments dérivés (opérations de change à terme et options de change).

Les dépenses d'investissement prévisionnelles en dollar sont couvertes par le maintien de liquidités dans cette devise spécialement dédiées à ces débours.

La Société met ponctuellement en place des instruments de couverture de change, principalement des opérations d'achat et de vente d'options de change et des forwards US\$/€, visant à diminuer l'exposition à la baisse du dollar américain.

Risques de taux et de liquidité

L'endettement de la Société est constitué de deux émissions obligataires à taux fixe. Un emprunt OCEANE à échéance 2014 de 297 M€ rémunéré au taux de 7,125 % et un emprunt OCEANE à échéance juillet 2015 d'un montant de 68,7 M€ rémunéré au taux de 7,125 %.

Par ailleurs, la Société a conclu avec un consortium bancaire une facilité bancaire d'un montant maximum de 200 MUS\$. Cette ligne de crédit non tirée au 31 mars 2014 est spécifiquement affectée au remboursement des OCEANE 2014, au plus tard fin juillet 2014. En cas de tirage, cette facilité sera remboursée en totalité fin 2015.

Les liquidités, qui à la date d'arrêté s'élevaient à 128,9 M€, sont toutes placées en comptes courants à vue ou en dépôts courts termes. Le risque encouru en cas de variation de taux d'intérêts est une perte d'opportunité en cas de baisse et un gain d'opportunité en cas de hausse.

Risques action

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2013, la Société détenait 5 589 041 actions propres pour une valeur comptable de 70,9 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 64,1 M€. Une provision de 6,8 M€ a en conséquence été constituée (cf note 3.5).

La Société ne se considère pas en risque actions et n'a recours de ce fait à aucun instrument spécifique de couverture.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

Risque de contrepartie

La Société n'a pas de créances significatives autres que celles sur ses filiales opérationnelles et sur des partenaires pétroliers engagés dans les mêmes opérations qu'elle-même et portés dans la phase d'exploration et/ou de

développement des infrastructures de production. Il ne s'agit donc pas de risques de contrepartie en tant que tels mais plutôt de risques inhérents à l'exploration production.

3.25. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2013	2012
Garantie données sur emprunts	-	150 068
Autres engagements donnés	28 787	26 048
TOTAL	28 787	176 116

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Engagements donnés

Garanties données sur emprunts

Facilité de crédit Maurel & Prom Gabon SA

Le 5 novembre 2012, Maurel & Prom Gabon a conclu avec un consortium de cinq banques internationales (Natixis, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Standard Bank Plc et Standard Chartered Bank) et l'agence d'export du Canada (Export Development Canada) un contrat de crédit senior d'un montant de 350 MUSD (le « Contrat de Crédit »).

Conformément aux termes du Contrat de Crédit, Maurel & Prom Gabon peut tirer jusqu'au 30 juin 2014 l'intégralité du montant mis à sa disposition au titre de ce contrat. À l'échéance de cette date, le montant disponible au titre du Contrat de Crédit diminuera selon un calendrier déterminé.

Outre les conditions de marché standards pouvant conduire à l'annulation de cette ligne, le montant disponible au titre du Contrat de Crédit pourra être réduit en cas de cession par Maurel & Prom Gabon de tout ou partie de ses intérêts dans le contrat de partage de production du permis Omoueyi, incluant les champs d'Onal, d'Omko, d'Omgw, d'Ombg, d'Omoc et d'Omoc-Nord au Gabon (les « actifs sous-jacents »), et en conséquence, que le niveau de production minimum prévu dans le Contrat de Crédit ne soit pas atteint.

Ce Contrat de Crédit est garanti par la Société et Maurel & Prom West Africa. Les sûretés suivantes ont également été accordées dans le cadre du Contrat de Crédit :

- un nantissement des droits détenus par Maurel & Prom Gabon au titre du « contrat de vente de pétrole brut Rabi Light » conclu entre Maurel & Prom Gabon et Socap International Limited le 25 juillet 2008 (tel qu'amendé) ;
- un nantissement des créances détenues par Maurel & Prom Gabon au titre des prêts intragroupe accordés par Maurel & Prom Gabon à la Société dans le cadre des accords de *cash pooling* ;
- un nantissement de certains comptes bancaires détenus par Maurel & Prom Gabon, la Société et Maurel & Prom West Africa ;
- un nantissement des droits détenus par Maurel & Prom Gabon au titre du « contrat de vente de pétrole brut » conclu entre Maurel & Prom Gabon et la Société Gabonaise de Raffinage le 4 février 2011 ;
- un nantissement des actions Maurel & Prom Gabon détenues par Maurel & Prom West Africa ;
- un nantissement des actions Maurel & Prom West Africa détenues par la Société ; et
- le transfert, à titre de garantie, des droits respectifs détenus par Maurel & Prom Gabon, la Société et Maurel & Prom West Africa dans tout (i) accord de couverture, (ii) contrat d'assurances et (iii) futur contrat de vente d'huile portant sur les actifs sous-jacents conclu entre Maurel & Prom Gabon et toute partie autorisée à procéder aux enlèvements.

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

Les sommes mises à disposition au titre du Contrat de Crédit doivent être utilisées pour :

- prêter à la Société les sommes nécessaires pour rembourser le RBL ;
- financer les investissements de Maurel & Prom Gabon dans les actifs sous-jacents ; et
- financer tous besoins généraux de Maurel & Prom Gabon, y compris l'octroi de prêts à toute société membre du Groupe.

Le Contrat de Crédit est assorti d'un tableau d'amortissement prévoyant un remboursement final fixé au 31 décembre 2017. Maurel & Prom Gabon devra payer les intérêts sur l'emprunt, à échéance prévue, à un taux égal au LIBOR auquel s'ajoutent des coûts obligatoires ainsi qu'une marge comprise entre 3,5 % et 4 % par an. Cette marge varie en fonction du taux d'utilisation du crédit (3,50 % lorsque le taux d'utilisation est égal ou inférieur à 50 %, 3,75 % lorsque le taux d'utilisation est supérieur à 50 % et inférieur ou égal à 75 %, 4 % au-delà). Les intérêts seront calculés par périodes de 3 mois, sauf stipulation contraire.

Maurel & Prom Gabon s'engage à respecter certains ratios financiers au 30 juin et 31 décembre de chaque année :

- un ratio actifs consolidés courants du Groupe/dettes courantes au moins égal à 1.10 : 1.00 ; et
- un ratio endettement consolidé du Groupe/résultats (avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et excluant l'impact des gains et pertes de change), calculé sur une période de douze mois précédant la période de référence, ne devant pas excéder 3.00 : 1.00.

En outre, le ratio de couverture du service de la dette doit être au moins égal à 1.300 : 1.00 pour chaque période de six mois. Les droits de Maurel & Prom Gabon sur la production de pétrole des champs intégrés dans le contrat de partage de production d'Omoueyi ne doivent pas être inférieurs à un niveau de production nette prévu dans le Contrat de Crédit et Maurel & Prom Gabon ne peut cesser de détenir la majorité des droits dans le contrat de partage de production d'Omoueyi.

Au 31 décembre 2013, ces covenants sont respectés.

Aux termes du Contrat de Crédit (sous réserve de certaines exceptions), Maurel & Prom Gabon et Maurel & Prom West Africa ne sont pas autorisées à (i) accorder de garantie sur leurs actifs, (ii) supporter des dettes financières additionnelles ou (iii) souscrire de nouveaux emprunts. Maurel & Prom Gabon s'est également engagée à ne pas (x) accorder de garanties à toute personne et (y) céder tout ou partie des actifs sous-jacents ayant pour conséquence

de faire tomber le niveau de production en-dessous du seuil fixé dans le Contrat de Crédit. S'agissant de toute garantie, une garantie subordonnée peut être consentie pour les émissions de tous titres d'emprunt ou d'obligations réalisée par la Société sous réserve qu'une telle garantie soit expressément subordonnée à la dette des prêteurs du Contrat de Crédit et que la date de maturité des titres d'emprunt ou des obligations soit postérieure à la date de remboursement final du Contrat de Crédit.

Contrat de Crédit de 200 MUS\$

En décembre 2013, la Société a conclu avec un consortium de banques quasi identique à celui indiqué ci-dessus un Contrat de Crédit de 200 MUS\$.

Cette enveloppe a vocation à concourir, si nécessaire, au remboursement des OCEANE 2014 au plus tard à leur échéance le 31 juillet 2014. En cas de tirage, cette facilité devra faire l'objet d'un remboursement échelonné et au plus tard le 31 décembre 2015.

Le taux d'intérêt sera égal au Libor, ou Euribor augmenté de la marge et des coûts obligatoires le cas échéant. Cette marge est calculé eu égard à la date de remboursement du prêt : jusqu'au 31 juillet 2014, la marge est de 4,5 % ; du 1^{er} août 2014 (inclus) au 31 décembre 2015 (inclus), la marge est de 5 % ; du 1^{er} février 2015 (inclus) au 31 juillet 2015 (inclus), la marge est de 5,50 % et du 1^{er} août 2015 (inclus) au 31 décembre 2015 (inclus), la marge est de 6 %. Ce contrat arrive à échéance au plus tard le 31 décembre 2015.

Les sûretés suivantes ont été mises en place :

- un nantissement sur toute créance que la Société pourrait avoir au titre des prêts octroyés aux autres sociétés du Groupe Maurel & Prom ;
- un nantissement de solde de compte bancaire portant sur le compte sur lequel seront déposés les paiements de dividendes des filiales, ou le remboursement des prêts intragroupe souscrits par Maurel & Prom Gabon et Maurel & Prom West Africa ;
- un nantissement sur les droits de la Société au remboursement du solde de restitution par les bénéficiaires de (i) du nantissement de compte bancaire Company Collection Account relatif au contrat de crédit revolving (Senior Secured Facility) conclu en 2012 et (ii) du nantissement des actions de MP West Africa relatif au contrat de crédit revolving (Senior Secured Facility) conclu en 2012 ;
- un nantissement de solde de compte bancaire de second rang ;

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

- un nantissement de second rang de compte de titres financiers portant sur la totalité des actions Maurel & Prom West Africa ainsi que la déclaration de nantissement y afférente,
- une garantie de droit anglais portant sur (i) ses droits au titre de tout permitted hedging agreement auquel la Société est signataire, (ii) ses droits au titre des Agreed Insurances auquel la Société est signataire et (iii) ses droits au titre de tout sales contract futur auquel la société pourrait être signataire.

En outre, la Société a conclu une convention intercréancier dans ce cadre afin de traiter des droits et obligations respectifs des bénéficiaires des suretés de premier rang et de second rang. Cette convention est aussi conclue par Maurel & Prom West Africa entre autres.

Autres engagements*Engagements de travaux*

Dans le cadre des opérations courantes des établissements Maurel & Prom et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, la Société prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

Les engagements de travaux pétroliers sont évalués sur la base des budgets approuvés avec les partenaires. Ils font l'objet de multiples révisions en cours d'exercice en fonction notamment des résultats des travaux pétroliers réalisés.

En 2013, les engagements de travaux concernent les permis de Bigwa-Rufiji-Mafia en Tanzanie au 11,9 M€ et Rovuma au Mozambique pour 16,8 M€.

Instruments financiers

Voir Note 3.15.

*Autres engagements***Rockover**

Le contrat d'achat de la société Rockover en février 2005 prévoyait une clause de retour des anciens actionnaires à hauteur de 10 % en cas de découverte sur l'un des permis cédés (Ofoubou/Ankani, Omoueyi, Nyanga Mayombe, Kari) et de 50 % sur le permis de Banio.

À l'initiative de Maurel & Prom, un accord de rachat de cette clause a été signé le 13 juillet 2007. Cet accord prévoit le paiement par Maurel & Prom aux anciens actionnaires de 55 MUS\$ (payés à ce jour) assorti d'une

redevance de 2 % lorsque la production cumulée dépassera 39 millions de barils sur l'ensemble des champs cédés à Maurel & Prom en 2005 (hors Banio), ainsi que d'une redevance de 10 % sur la production issue du champ de Banio lorsque la production cumulée de ce champ dépassera 3,9 millions de barils.

Par ailleurs les engagements suivants ont été maintenus :

Maurel & Prom devra payer aux vendeurs une redevance totale d'un montant de 1,30 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences dépasse 80 Mb ;

Maurel & Prom verse à un des deux vendeurs une redevance équivalent à 2 % de la production totale disponible jusqu'à un seuil de 30 Mboe et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration MT 2000-Nyanga Mayombe.

Transworld

Suite au rachat des droits résiduels de Transworld sur le permis d'Etekamba le 18 mars 2008, un « net profit interest agreement » a été signé, selon lequel Maurel & Prom devra reverser 10 % du profit oil et 8 % du profit gaz à la société Transworld Exploration Ltd. Ce permis a été rendu par Maurel & Prom Gabon courant 2013.

Ecopetrol

Dans le cadre de la cession de Hocol Colombie à Ecopetrol, Maurel & Prom a concédé à cette dernière une garantie de passifs d'usage en la matière. Dans ce cadre, Maurel & Prom a été amené à payer un montant de 2 575 K€ courant 2013.

3.26. Litiges*Messier Partners*

À la suite de sa condamnation en appel, la Société s'était pourvue en cassation en novembre 2011. En juin 2013, la cour de cassation a déclaré le pourvoi de la Société non admis, ce qui a mis fin définitivement à ce litige.

Agricher/Transagra

En 1996, Maurel & Prom a été assignée en responsabilité contractuelle dans le cadre du redressement judiciaire de la société Transagra et de la déconfiture de la coopérative Agricher. La Société estimant cette action non fondée n'avait pas constitué de provision à ce titre. Toutes les parties au litige ayant manifesté par écrit leur intention de ne pas poursuivre la procédure, le Tribunal de Grande Instance de Bourges avait ordonné le retrait du rôle de cette procédure en 2009. Le mandataire *ad hoc* désigné

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

dans le cadre de cette affaire a sollicité le rétablissement au rôle de la procédure en 2011. Le dossier a été plaidé le 7 février 2013 devant le Tribunal de Grande Instance de Bourges. Le jugement rendu le 21 mars 2013 a débouté le demandeur de l'ensemble de ses demandes.

3.27. Environnement

Du fait de ses activités, aujourd'hui principalement pétrolières et gazières, le groupe Maurel & Prom veille à respecter les contraintes réglementaires des pays où il est présent et en particulier à effectuer des études d'impact systématiques avant d'engager des travaux spécifiques.

Dans le cadre de ses travaux d'exploration, de production et de développement, le groupe Maurel & Prom peut être amené à causer des dommages environnementaux. Ceux-ci sont couverts par des contrats d'assurance *ad hoc*.

En raison de la nature de son activité, le Groupe supportera les frais pour la remise en état des sites d'exploitation comme des dispositifs d'évacuation. Une provision de ces coûts de remise en état des sites est, le cas échéant, constatée dans les comptes.

3.28. Effectifs

Le personnel salarié de la Société stable par rapport à l'an dernier s'élevait à 32 personnes au 31 décembre 2013.

3.29. Rémunérations allouées à la direction, et aux membres du conseil d'administration

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Rémunération allouée à la direction*	1 630	1 551
Conseil d'administration (jetons de présence et rémunération des comités)	450	450
TOTAL	2 080	2 001

* La direction comprend le directeur général et les directeurs de départements soit 5 membres en 2013 et 5 membres en 2012.

3.30. Éléments concernant les entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
ACTIF		
Participations	127 515	194 814
Créances clients	51 723	43 546
Autres créances	357 094	542 513
PASSIF		
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes sur immobilisations	23	23
Autres dettes	21 138	15 873
COMPTE DE RÉSULTAT		
Quotes-parts sur opérations faites en commun	-	-
Produits financiers	8 226	12 324
Dividendes	45 000	77 500
Autres produits	111	237
Charges financières	1 000	132

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

3.31. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif à signaler.

3.32. Tableau des filiales et participations

Montants exprimés en unités monétaires.

Sociétés 2013	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus
FRANCE					
Maurel & Prom Assistance Technique	€	100 %	120 000	-17 025 926	15 804 893
Maurel & Prom West Africa	€	100 %	80 000	1 837 074	80 000
ÉTRANGER					
MPAT International (Genève)	€	99,99 %	195 270	398 514	194 263
Maurel & Prom Colombia BV	US\$	50 %	61 000	126 780 359	100 951 273
Panther Eureka Srl (Sicile)	€	100 %	128 572	615 536	10 056 245
DIVERS (b)					428 514

(a) Intérêts courus inclus ;

(b) M&P Drilling Services B.V., M&P Tanzanie, BSL, M&P Gabon Développement, M&P Volney 2, M&P Volney 4, M&P Exploration et Production Tanzanie, M&P Congo, M&P Volney 5, M&P Exploration et Production Gabon, M&P Volney 6, Ison et Saint Aubin Energies.

(1) Avances en comptes courants dépréciées à hauteur de 100 %

8

ANNEXES

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

1

2

Comptes sociaux

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances accordés bruts (a)	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)	Notes
-	17 464 082	-	-	1 152 561	-627 768	1
80 000	92 969 176	-	33 232 405	Néant	46 784 683	
194 263	322 878	-	-	5 198 800	132 875	
86 250 273	-	-	-	25 631 826	-2 716 787	
6 402 835	5 984 170			Néant	-542 279	
280 288	133 019 128					

États financiers consolidés et comptes sociaux au 31 décembre 2013 /

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Résultat de l'exercice	-64 649	46 661
Dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	27 307	-25 166
Dépréciation d'actif d'exploitation	-721	-8 395
Autres produits et charges calculés	-5 590	-13 693
Augmentation des charges à répartir	4 676	4 680
(Plus-values), moins-values de cession	61 338	-
<i>Capacité d'autofinancement</i>	22 362	4 087
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	1 804	-81 192
I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE / (utilisé dans) L'EXPLOITATION	24 166	-77 105
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	-10 755	-10 711
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-12 166	-301
Acquisitions d'immobilisations financières	-270	-2 701
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15	8 563
Cessions d'immobilisations financières	5 314	2 649
Diminution (augmentation) nette des comptes courants Groupe	206 090	75 847
<i>Investissements nets</i>	188 228	73 346
<i>Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement</i>	-	- 1
II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	188 228	73 345
<i>Variations de capital et des instruments de couvertures</i>	-1 997	-3 087
<i>Versement de dividendes</i>	-46 271	-46 206
<i>Augmentation (diminution) des dettes financières</i>	-116 4721	40 555
III. FLUX DE FINANCEMENT	-164 740	-8 737
IV. VARIATION DE TRÉSORERIE	47 654	-12 498
V. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	120 209	112 472
VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVICES	25 176	20 235
VII. TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	193 039	120 209